



Édito

Où en est le Partenariat Euro-Méditerranéen ?

Vous pouvez dès à présent renouveler votre adhésion ou devenir membre de notre association et faire, si vous le pouvez, un don pour lui permettre de continuer à vous proposer des activités de qualité.

Les cotisations restent inchangées depuis plusieurs années :

- 60 € pour une personnes seule
- 90 € pour un couple
- Gratuité pour les élèves et étudiants sur présentation d'une carte pour l'année en cours.

3 possibilités de règlement vous sont proposées, voir le **Bulletin d'adhésion** en dernière page :

- Par chèque
- Par CB en ligne
- Par virement

Notre prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le samedi 16 octobre à 11h. Comme en 2020 elle se déroulera via Zoom.



Par Henry MARTY-GAUQUIÉ
Membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

Présente par ses financements auprès des pays tiers en Méditerranée dès les années '70, l'Union européenne avait significativement amélioré son offre d'aide à l'intégration régionale par les Accords de Barcelone du 25 novembre 1995.

suite de l'édito en pages 2 et 3

La lettre mensuelle vous informe sur les activités de l'association, les conférences programmées, les événements concernant la Méditerranée.

Des ouvrages de personnalités œuvrant pour le rapprochement des deux rives de la Méditerranée, vous y sont proposés.

Association Euromed-IHEDN

Tél : 06 34 19 28 79

Contact entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Site www.euromed-ihedn.fr

Président : Jean-François Coustilière

Chargé de communication : Daniel Valla

Voici comment se déroulera le cycle 2021-2022

de septembre à décembre
en page 4

suite à confirmer
en page 5

en page 6

• S'INFORMER

UNE SÉLECTION D'ARTICLES
POUVANT VOUS INTERESSER

en page 7

• BRÈVES

LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Les enjeux et objectifs de la Présidence Slovène de l'Union Européenne

IISMM

Minorités en Islam, islam en minorité et XXIII^e Rencontres Dîwân



suite de l'édito de Henry MARTY-GAUQUIÉ

Il s'agissait, dans la foulée des Accords d'Oslo signés à Washington entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin le 13 septembre 1993, de proposer aux 10 pays partenaires méditerranéens (PPM)¹ de l'Union européenne une offre de partenariat global portant sur trois volets : d'une part, un volet politique visant à créer un espace de paix et de stabilité partagé entre les riverains de la « mer commune » ; d'autre part, un volet économique, ayant pour objet de créer une zone de libre-échange régionale et une gestion en commun des grands risques de la région et, enfin, un volet social et culturel portant sur la mobilité des sociétés civiles et l'essor des coopérations culturelles entre les deux rives du bassin méditerranéen.

Pendant quinze ans, de 1995 à 2010, le « Partenariat de Barcelone » a eu des effets tangibles rapprochant les économies des deux rives et amorçant une diminution significative de la pauvreté dans les PPM. Les moyens mis sur la table par l'UE étaient significatifs tant en volume (plus de 4 milliards d'€ par an) qu'en nature, la palette des produits étant adaptée aux différentes facettes du développement des économies émergentes. Mise en œuvre par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI), le « bras financier de l'Union européenne », l'offre financière comportait des subventions pour le soutien à la modernisation des secteurs non-marchands, des fonds d'assistance technique à réformes et pour la conception et la réalisation des investissements, des prêts à long terme à des taux inférieurs à ceux du marché pour les entreprises et les services publics, des lignes de crédit au secteur bancaire local pour le financement des PME et le développement de la microfinance et, enfin, des apports en fonds

propres ou des prêts participatifs pour la création ou le développement de start-ups, notamment celles travaillant à l'export ou celles créées par des entrepreneurs issus des diasporas des PPM établis en Europe.

En octobre 2002, en réponse à la situation créée par les attentats du 11 septembre 2001, l'Union européenne décidait, sous présidence espagnole, de renforcer encore les liens euro-méditerranéens. La BEI était chargée non seulement d'augmenter ses financements mais surtout de diversifier son action par une dimension politique. Le nouvel ensemble, dénommé FEMIP², instituait une rencontre annuelle des ministres des finances des partenaires et de l'UE (« le Conseil ECOFIN³ de la Méditerranée ») et des rencontres ministérielles sectorielles pour coordonner des réponses communes à des sujets d'intérêt régional (par exemple l'énergie, la pollution, l'environnement, l'urbanisation, la démographie et les mobilités, etc.) ; enfin, un volet technique était développé pour renforcer les coopérations entre techniciens et experts des deux rives autour de « programmes d'action » tels la lutte contre la pollution côtière, les chaînes logistiques régionales, le « Plan solaire Méditerranéen », la collecte et la valorisation de l'épargne, etc.

Malgré une « pluie de calamités »⁴ le processus de Barcelone a porté ses fruits : intégration économique croissante des deux rives, volonté mutuelle de coopération sur les grandes thématiques, développement des investissements directs étrangers (IDE) et transferts de technologies, détente sur les questions de mobilité des personnes et interaction des sociétés civiles, développement des coopérations universitaires et culturelles, etc. Et, surtout, croissance annuelle moyenne de 6% dans les PPM (soit trois

fois plus que la performance européenne). Pourtant, les pays partenaires n'ont pas atteint leurs objectifs en matière d'emploi : les créations d'emplois restaient insuffisantes pour absorber la courbe démographique et l'offre aux diplômés ne permettait pas de les retenir au pays, favorisant ainsi « la fuite des cerveaux » ; de même, la participation des femmes au marché du travail restait contenue entre 10 et 15%, ce qui est notoirement insuffisant pour établir une politique d'émancipation. La cause de ces faillites tenait moins à l'Union européenne qu'aux carences des régimes dans tous les pays partenaires, régimes ayant dérivé vers une tentation héréditaire et entourés d'une élite (souvent prétorienne) pratiquant un capitalisme captateur et corrompu détournant l'essentiel de la richesse nationale vers un nombre infime de bénéficiaires.

La politique partenariale de l'Union européenne en Méditerranée a été victime d'un triple choc au tournant des années 2010. Il s'agit tout d'abord du mouvement démocratique arabe qui, après quelques moments d'euphorie intellectuelle en Europe, a rapidement réactivé l'agenda sécuritaire et, surtout, réveillé une perception négative du monde arabe avec l'instabilité politique et civile généralisée, le déclenchement de trois guerres civiles et la reprise du terrorisme international tant au Moyen-Orient, qu'en Libye et au Sahel. En outre, les nouveaux gouvernements dans les PPM, confrontés à des situations internes difficiles, se sont détournés de toute vision régionale au profit de l'optimisation de liens bilatéraux avec l'Union ou ses Etats membres, ce qui a remis en cause la philosophie même du Partenariat.



suite de l'édito de Henry MARTY-GAUQUIÉ

Le deuxième facteur qui a concouru au désengagement européen de la Méditerranée, a été la crise de la zone euro : celle-ci est techniquement déclenchée début 2009 par la déclaration de faillite de la Grèce, mais prend de l'ampleur en 2010-2011 avec la réaction des marchés internationaux quant à la crédibilité de la monnaie et la solvabilité de certains de ses pays-membres. La recherche frénétique de pare-feux puis la mise en place de mécanismes de solidarité financière européens, d'abord provisoires puis institutionnalisés, a submergé toutes les perspectives européennes, déjà brouillées par les divisions internes opposant les méditerranéens aux nordistes. A cet égard, il convient de rendre hommage à l'action du Président Sarkozy qui, en ces heures difficiles et avec le tempérament qui est le sien, a su rappeler chacun à la raison et reconstituer les bases d'une cohésion européenne face à ce qui était bien la première crise internationale frappant la nouvelle monnaie créée 10 ans auparavant.

Le troisième facteur, plus anecdotique, est celui du naufrage rapide du projet (en 2008) de l'Union pour la Méditerranée (UpM), victime des errements originels de sa création, des fougades de la présidence Sarkozy et, surtout, des deux crises précitées qui ont écarté l'intérêt pour une gouvernance régionale de l'espace euro-méditerranéen. Le point vaut la peine d'être mentionné pour le tort durable que cet échec a porté à la crédibilité des initiatives françaises pour la Méditerranée, ainsi qu'en témoigne le succès très relatif de l'initiative (en juin 2019) du « Sommet des deux Rives ».

La formalisation de ce désintérêt intervient à l'occasion des négociations européennes pour le cadre budgétaire pluriannuel de l'Union pour 2014-2020 : les

financements pour la Méditerranée sont réduits à 9,6 milliards d'€ pour 7 ans et la part des financements « aux risques propres de la BEI » (c'est-à-dire aux conditions du marché) est augmentée de trois milliards. Certes, ceci s'explique par la quasi-cessation d'activité dans les pays en guerre civile ou instabilité politique, mais ceci reflète surtout le désintérêt des pays partenaires pour l'intégration en Méditerranée ; en effet, à l'action régionale collective chacun préfère des relations bilatérales privilégiées et néglige une mécanique communautaire qui leur apparaît comme complexe, pointilleuse et éloignée de leurs préoccupations.

De fait, la dernière conférence ministérielle FEMIP se tient en 2014, le dernier rapport d'activité de la BEI en Méditerranée est publié en 2015, l'aide européenne est décentralisée dans les capitales des pays bénéficiaires et le chiffre des aides européennes aux pays méditerranéens est descendu à 1,5 milliard/an environ. Plus grave, on note une concentration sur des grands pays tels que l'Égypte (proche de 50% du total annuel), le Maroc et la Tunisie et une prédominance de projets industriels ou d'infrastructures solvables qui, certes, participent au développement mais n'ont que peu d'effet d'entraînement sur la réduction des inégalités ou l'accès du plus grand nombre aux biens publics essentiels. Enfin, un tiers des prêts ne sont pas décaissés.

Un récent rapport de l'OCDE, commandé par l'UpM (donc incluant les Balkans et la Turquie en plus des PPM)⁵, analyse l'intégration économique en Méditerranée au cours de la décennie écoulée. Les principales conclusions sont les suivantes : certains pays ont réussi à diversifier leur économie et à l'inscrire dans les chaînes de

valeur régionales ; il s'agit du Maroc (automobile, aéronautique, logistique portuaire), de la Tunisie (équipements médicaux, câblerie électrique) et de l'Égypte (électromécanique). Le commerce (ante pandémie) s'est développé mais à un rythme inférieur à la croissance mondiale et l'UE est totalement dominante puisqu'elle représente l'origine ou la destination de 97% du commerce intra-méditerranéen. Enfin, les inégalités de développement se creusent que ce soit entre le Machrek et le Maghreb ou que ce soit entre les classes sociales à l'intérieur de chaque pays.

Que faut-il en conclure ? Que l'intégration régionale est sans aucun doute la meilleure option politique pour la Région, mais qu'on ne peut la confier aux seules forces du marché ; une gouvernance régionale et des socles de coopération multilatérale sont plus que nécessaires. A l'heure où la conflictualité continue de se développer et où le parapluie américain continue de se retirer, les dirigeants des deux rives de la Méditerranée feraient bien de garder cet objectif à l'esprit...

¹ Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye (sous réserve de la stabilisation de la situation politique), Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie. La Turquie, pays candidat à l'entrée dans l'Union et bénéficiaire d'une "zone de libre-échange complète et approfondie" (ALECA) relève du mécanisme préadhésion. A elle seule, elle bénéficiait entre 1,6 et 2 milliards d'€/an.

² Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat.

³ Conseil pour les affaires économiques et financières, abrégé en Conseil ECOFIN

⁴ Entre autres : 2ème Intifada palestinienne et réplique israélienne (2000-2005) ; investissement du Liban par le Hezbollah (2000), attentats du 11 septembre 2001, 3ème conflit israélo-libanais (2006), prise du pouvoir du Hamas à Gaza et guerre civile avec le Fatah (juin 2007), choc pétrolier de 2008-2011, "Printemps arabe" (2011), etc.

⁵ Publié le 27 mai 2021 et financé par la coopération Allemande (GIZ) : www.oecd-ilibrary.org



Voici comment se déroulera le cycle 2021-2022

Ce programme est en cours de finalisation.

Trois conférences *classiques* et la soirée des membres se tiendront en présence à la fois à Marseille et à Paris.

- Pierre VALLAUD en septembre pour une **Actualisation du panorama de la Méditerranée.**

- Xavier BARON en février : **Liban, quel avenir ?**

- Pierre CONESA en juin, conférence de clôture : **Avec Dieu on ne discute pas !**

- Soirée des membres en novembre : Sadok BOUBAKER sera notre invité sur le thème : **... et la Tunisie devient tunisienne.**

Comme annoncé au cours des deux derniers vidéo-entretiens, le prochain cycle sera donc « mixte » et permettra de vous proposer 19 conférences de septembre 2021 à juin 2022.

Les 3 conférences en présence seront également diffusées en direct sur Zoom, afin que celles et ceux qui ne peuvent se déplacer ou résident à l'étranger puissent les suivre dans les mêmes conditions que les auditeurs présents dans la salle et poser des questions à la fin de la conférence.

La soirée des membres sera également diffusée sur zoom mais exclusivement réservée aux membres ne pouvant y participer physiquement.

Septembre : Ouverture du cycle



- Pierre VALLAUD

Actualisation du panorama de la Méditerranée

A Marseille, le mardi 14 septembre à 19 h
Lieu restant à définir (Hôtel de région ou Ecole de la 2ème Chance)

A Paris, le mercredi 15 septembre à 19 h
dans l'amphithéâtre Louis de l'Ecole militaire
Les modalités d'accès vous seront communiquées fin août.

En Novembre : une vidéo-conférence



Le 10 novembre à 19 h

- Yasmine SEGHIRATE sur **La situation des femmes à l'épreuve des mutations sociétales et des aléas politiques en Méditerranée**

Soirée des membres en novembre

diffusée par zoom aux seuls membres avec pour invité



- Sadok BOUBAKER sur le thème : **... et la Tunisie devient tunisienne.**

A Marseille le mardi 16 novembre à l'Ecole de la 2e Chance
A Paris le mardi 23 novembre dans l'amphi Louis

Octobre : deux vidéo-conférences



Le 7 octobre à 19 h :

- Akram BELKAID : **Changements en Algérie ?**



Le 21 octobre à 19 h

- Aboubakr JAMAÏ **La situation du Maroc**

Voici comment se déroulera le cycle 2021-2022

Ce programme est en cours de finalisation.

Décembre : deux vidéo-conférences



Le 2 décembre à 19 h :

- Khadija MOHSEN-FINAN sur
La Tunisie
et les difficultés qu'elle rencontre



Le 14 décembre à 19 h

- Lamiss AZAB sur
**Le religieux sur la scène sociale poli-
tique égyptienne actuelle**

Les neuf autres conférenciers sollicités
ayant donné leur accord de principe sont
par ordre alphabétique :



- Guillaume ALMERAS sur
Mauritanie : enjeux géo-économiques



- Elie BARNAVI sur *Israël*



- Ghaleb BENCHEIKH sur
Islamisme : relever le défi de la paix.



- Hatem BENSALÉM sur
*L'avenir du partenariat entre les deux
rives de la Méditerranée*



- Bernard HOURCADE sur
Iran et le Proche Orient



- Leila LATRECHE
*Voyage à travers les villes algériennes ou
l'émergence d'une civilisation originale.*



- Tancrede JOSSERAN sur
Turquie: la Patrie bleue ; jusqu'où ?



- Pierre VERMEREN sur
*Les fondements d'une relation confiante
entre la France et chacun des trois pays
du Maghreb central.*



- Tigrane YEGAVIAN sur
*La diaspora, un rôle géopolitique unique.
L'exemple de la diaspora turque.*

La suite du programme (janvier à juin
2022) vous sera communiquée courant
octobre.

Les dates précises seront annoncées par
l'intermédiaire de la Lettre mensuelle et sur
le site, après les avoir arrêtées en liaison
avec les conférenciers.

A bientôt, en présence ou à distance.
Nous vous donnons rendez-vous le 14
septembre à Marseille et le 15 à Paris...
**La conférence du 14 étant également dif-
fusée via Zoom.**



Accueil

Ambition

Association

Activités

Comptes-rendus

A lire-voir-découvrir

Espace adhérents

Infos Site

Lire la suite de ces articles <https://www.euromed-ihedn.fr/a-lire-pour-information-2021.html>

23 juin 2021 (Le Desk) - **Quelques explications sur la crise actuelle entre Rabat et Madrid.**

par Ignacio Cembrero. Dans cette tribune pour Le Desk, le journaliste espagnol Ignacio Cembrero revient sur les origines des tensions persistantes entre le Maroc et l'Espagne. Pour lui, la crise n'a pas débuté en avril avec l'affaire Brahim Ghali, mais dès le mois de décembre dernier lorsque le président américain Donald Trump a reconnu la souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara Occidental.

21 juin 2021 (Orient XXI) - **Le Maroc isolé par le Parlement européen.**

La crise entre le Maroc et l'Espagne qui dure depuis un mois est la plus grave depuis l'accession du roi Mohamed VI au pouvoir en 1999. Elle cristallise l'importance des enjeux entre les deux pays et entre le royaume chérifien et l'Union européenne. Elle a également levé le voile sur la crise sociale, dont les conséquences sont imprévisibles.

16 juin 2021 (Le Point) - **« Aimer la France, est-ce raciste ? »**

Entretien. La journaliste et autrice Claire Koç est menacée par des pro-Turcs depuis la parution de son livre, dans lequel elle clame sa fierté d'être française.

15 juin 2021 (Econostrum) - **Le Maroc n'accepte plus la position espagnole sur le Sahara occidental.**

Entretien avec Eduard Soler - Responsable du département géopolitique et sécurité globale au Cidob, le plus ancien centre de relations internationales d'Espagne, Eduard Soler en est le référent Mena. Dans un entretien exclusif accordé à econostrum.info **en marge de son intervention auprès des membres de l'association Euromed-IHEDN**, il décortique le "je t'aime, moi non plus" entre l'Espagne et le Maroc.

10 juin 2021 (Le Monde) - **En Indo-Pacifique, « nous affrontons une logique d'étouffement ».**

Le chef d'état-major de la marine française s'inquiète du déploiement militaire de la Chine dans la région. La marine française a effectué en 2021 des déploiements significatifs dans l'Indo-Pacifique, où s'observe une montée en puissance de la Chine. Son chef d'état-major, l'amiral Pierre Vandier, a répondu aux questions du Monde, mardi 8 juin, pour en dresser le bilan.

9 juin 2021 (Algeria Watch) - **Elections - femmes - politique.**

Souvent dénigrées et leurs visages et voix censurés: Les candidates invisibles durant la campagne. Qu'il s'agisse des affiches des partis politiques ou celles des indépendants, les candidates étaient nombreuses et beaucoup d'entre elles sont des diplômées de l'université ou ayant des compétences avérées dans différents domaines.



Brèves

l'actualité de nos amis et partenaires
suivez les liens pour vous informer,
vous inscrire et participer



La Maison de l'Europe de Paris

annonce nos conférences, nous annonçons les leurs.

Parce que nous avons besoin d'un espace public européen, l'association propose aux Parisiens et aux Franciliens de vivre l'Europe au quotidien.

Elle est un point de rencontre pour toutes celles et tous ceux qui éprouvent le besoin de débattre des projets et dossiers européens sans être nécessairement des spécialistes ou des convaincus. Elle est aussi un lieu ouvert au public offrant un service d'information personnalisé à travers son Centre d'information Europe Direct.

Maison pour la citoyenneté européenne, la Maison de l'Europe est ouverte à toutes et à tous, de tous âges, de toutes nationalités, incluant dans sa perspective les étrangers non communautaires.

Travaillant pour une citoyenneté européenne active et inclusive, la Maison de l'Europe explore plus particulièrement la dimension culturelle du projet européen, la représentation des frontières, les enjeux démocratiques et participatifs, éducatifs, économiques et sociaux de l'Europe.

Le Maison de l'Europe de Paris
et l'Union des Consuls Honoraires de France
vous invitent à une visio-conférence
le mercredi 7 juillet 2021, de 18 h à 18 h

Les enjeux et objectifs de la Présidence Slovène de l'Union Européenne



Par SE Madame Metka Ipavic
*Ambassadrice de Slovénie
en France.*

Inscription afin de recevoir le lien de connexion :
uchfrance@gmail.com
Événement organisé dans le cadre des activités Europe Direct.



L'Institut d'études de l'islam
et des sociétés du monde musulman
IISMM
annonce régulièrement nos conférences
dans son bulletin mensuel.

Créé en 1999 par le Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, au sein de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) est une Unité d'Appui à la Recherche (UAR CNRS/EHESS). Depuis fin 2016, l'Institut bénéficie également de la tutelle du CNRS.

L'IISMM est maintenant situé au 3^e étage du bâtiment B au 54 Boulevard Raspail - 75006 Paris
L'accès se fait par la rue du Cherche-Midi.



Minorités en Islam, islam en minorité

Parution / 3e volume : Collectif

Évoquer les minorités en Islam, c'est penser immédiatement aux minorités religieuses non musulmanes en pays majoritairement musulman et tout particulièrement à celles qui ont bénéficié du statut de dhimmi, de « tributaire ». Les contributions rassemblées dans ce recueil proposent un déplacement du regard en interrogeant la notion de « minorité » telle qu'elle est entendue dans chaque discipline scientifique : histoire, géographie, sociologie, droit, etc. Si cette notion renvoie d'emblée à des groupes en situation d'infériorité numérique par rapport à une majorité démographique, qu'elle soit religieuse, culturelle, linguistique ou sociale, elle a aussi une dimension politique. Et il arrive qu'un groupe minoritaire démographiquement, tels les alaouites en Syrie, les sunnites en Irak jusqu'à la chute de Saddam Hussein, exerce le pouvoir. Cependant, dans la majorité des cas, les minorités demeurent des groupes dominés, parfois discriminés, qui cherchent à faire valoir leurs droits, leur spécificité, leur idéologie, leur mode de vie. La notion renvoie alors aux questions d'identités et de résistance, tout en exprimant une volonté d'appartenance à un ensemble plus vaste, social, politique, ou religieux.

Les minorités dont il est question dans ce recueil sont tout autant celles constituées par les musulmans en Europe ou en Chine que par celles présentes dans les pays d'Islam. Les minorités confessionnelles sont bien sûr abordées, mais aussi les minorités sociétales regroupées autour d'affinités politiques, idéologiques, religieuses ou de genre.

Plus d'informations
<http://iismm.ehess.fr/index.php?1675>



XXIII^e Rencontres Dîwân

Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme
Aix-en-Provence,
du 1er au - 3 juillet 2021

<http://iismm.ehess.fr/index.php?2212>

Inscrivez-vous
au nouveau cycle
qui commence
dès septembre.
Merci pour votre
fidélité



Association Euromed-IHEDN - Cycle 2021/2022

Association reconnue d'intérêt général

Complétez et à envoyez ce bulletin à l'association

● Par voie postale à Association Euromed-IHEDN 48 rue Emile Gimelli – 83000 TOULON ● ou par courriel à entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Choisissez comment effectuer votre règlement

- **Par voie postale**, en établissant une chèque à l'ordre de Association Euromed-IHEDN et en y joignant ce bulletin complété
- **En ligne par Carte Bancaire** sur www.euromed-ihedn.fr
- **Ou par virement bancaire** RIB de l'association sur demande.

Nom Prénom

Prénom du conjoint *si adhésion en couple*

Adresse

Ville

Code postal

Courriel

Tél.

Bulletin d'adhésion Cycle 2021/2022

Je souhaite devenir membre ou renouveler
mon adhésion à l'association Euromed-IHEDN

Je règle la cotisation annuelle d'un montant de
cocher la case correspondant à votre choix :

60 € : adhésion individuelle

90 € : adhésion couple

Étudiant : adhésion gratuite
copie de la carte annuelle exigée

La qualité d'adhérent donne lieu à l'attribution d'une carte
de membre actif d'Euromed-IHEDN valable pour la durée du
cycle en cours : septembre 2021 à juillet 2022.

Bulletin de générosité

L'association vous fournira l'attestation
donnant droit à la réduction fiscale

Je soutiens l'association Euromed-IHEDN dans
ses projets en faveur de la sensibilisation aux
enjeux euro-méditerranéens.

Je désire bénéficier de la réduction fiscale prévue

Comment réduire votre impôt sur le revenu

66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt
sur le revenu *dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

un don de **100 €**

ne vous coûtera réellement que 34 €

Je vous adresse un don

de €

Pour chaque don vous recevrez un reçu fiscal.